



## Fiche de données de sécurité

Nom du produit : RHEEM Water Softener Cleanser

En vigueur à partir du 01 janvier 2022

### Partie 1 : identification

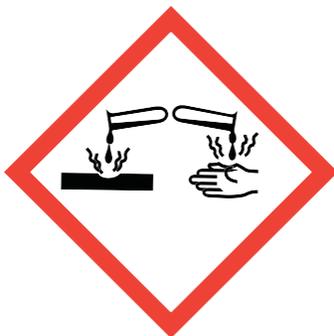
1a	Nom du produit	RHEEM Water Softener Cleanser
1 b	Nom courant	Nettoyeur pour résine échangeuse de cation
1 c	Utilisation prévue	Enlever le fer et autres et saletés des systèmes d'échange d'ion
1 d	Adresse du fabricant	ResinTech, inc. 160, chemin Cooper West Berlin, NJ 08091 É. – U.
	Téléphone	856 768-9600
	Courriel	ixresin@resintech.com

### Partie 2 : identification de risque

2 a Classification de risque Corrosif, graves brûlures et blessures aux yeux

Évaluation de risques du produit (HMIS)	Échelle
Santé = 2	0 = négligeable
Incendie = 0	1 = moindre
Réactivité = 1	2 = modéré
Spécial — s. o.	3 = élevé
	4 = extrême

2 b	Description du produit	Acide phosphorique.
2 c	Précautions pour l'utilisation	Port de gants protecteurs et d'une protection pour les yeux.
2 c	Effets potentiels sur la santé	Peut causer de graves brûlures et des blessures aux yeux.
2 d	Effets sur l'environnement	Voir la partie 12.



**Danger**

**(contient de l'acide phosphorique, d'alkyle [C12, C14, C16] de la chlorure d'ammonium benzyle diméthyl)**

**H314 : peut causer de graves brûlures et des blessures aux yeux**

### **Mises en garde**

P264 : lavez vos mains vigoureusement après manipulation.

P280 : portez des gants protecteurs, votre protection pour les vêtements et les yeux ainsi que votre protection pour le visage.

P260 : ne respirez pas les émanations, les vapeurs ou le jet.

P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou les cheveux) : retirez ou enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou dans la douche.

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : rincez délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez vos verres de contact doucement, le cas échéant. Continuez de bien rincer.

P304+P340 SI RESPIRÉ : amenez la victime à l'air frais et gardez-la dans une position confortable afin qu'elle puisse respirer.

P301+P330+P331 SI AVALÉ : rincez la bouche. NE PAS déclencher de vomissements.

Référez-vous à la fiche de données de sécurité pour des informations supplémentaires sur ce produit.

ResinTech, inc.  
160, chemin Cooper  
West Berlin, NJ 08091-9234  
856 768-9600  
Ixresin@resintech.com

### Partie 3 : composition et information sur les ingrédients

3 a	Dénomination chimique	Mixture
3 b	Ingrédients	
	Acide phosphorique	CAS# 7664 — 38-2 (2-20 %)
	Alkyle (C12, C14, C16)	CAS# 68424-85-1 (<1 %)
	Chlorure d'ammonium benzyle diméthyl	
	Eau	CAS# 7732 — 18-5 (60-90 %)

### Partie 4 : premiers soins

#### Information générale :

Retirez immédiatement tout vêtement souillé avec le produit. Isolez tous les vêtements et les souliers contaminés. Amenez la ou les personnes affectées à l'air frais. Demandez rapidement des soins médicaux.

4 a	Inhalation	Amenez à l'air frais. Administrez de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pratiquez pas le bouche-à-bouche sur la victime. Utilisez un masque de poche ou tout autre appareil médical respiratoire si la victime ne respire pas.
4 b	Peau	Rincez immédiatement avec de l'eau pendant 20 minutes et lavez la peau touchée avec de l'eau et du savon. Consultez un professionnel de la santé pour les cloques et les plaies ouvertes.
4 c	Contact avec les yeux	Rincez immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes et retirez les verres de contact (le cas échéant). Consultez immédiatement un professionnel de la santé, de préférence un ophtalmologue.
4 d	Ingestion	Rincez votre bouche et buvez beaucoup d'eau. NE provoquez PAS de vomissement. Demandez une assistance médicale immédiate. Ne laissez pas la victime seule.

## Partie 5 : mesures de lutte contre l'incendie

5 a	Inflammabilité	Cote d'inflammabilité de la NFPA = 0
5 b	Moyens d'extinction	Utilisez des méthodes pour éteindre le feu convenant à votre environnement.
5 c	Procédures de lutte contre l'incendie	Suivez les procédures générales de lutte contre l'incendie indiquées sur votre lieu de travail. Sécurisez la zone afin d'empêcher des écoulements et une possible contamination des sources d'eau.
5 d	Équipement de protection	Un ensemble de protection complet et un appareil respiratoire autonome approuvé MSHA ou NIOSH.
5 e	Produits combustibles	Les oxydes de phosphore et autres gaz ou vapeurs toxiques et corrosifs.
5 f	Risques particuliers	Des gaz toxiques et corrosifs pourraient apparaître durant le réchauffement ou lors d'un incendie.

## Partie 6 : mesures en cas de rejets accidentels

6 a	Mesures de précaution personnelles	Portez un équipement de protection. Gardez les personnes qui n'en portent pas à l'écart. Utilisez un appareil respiratoire contre les effets de la fumée, de la poussière et de l'aérosol. Assurez-vous d'avoir une ventilation adéquate.
6 b	Produits chimiques non compatibles	Fluor, agents réducteurs ou oxydants forts, bases solides, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.
6 c	Précautions environnementales	Gardez hors des égouts et conduits d'eau.
6 d	Matériaux pour contenants	Utilisez des contenants adéquats de plastique ou de métal.
6e	Méthodes de nettoyage	Prenez des précautions durant la neutralisation, car ce procédé peut générer de la chaleur et l'apparition soudaine d'éclaboussures et de mousse. Utilisez du calcaire, du carbonate ou bicarbonate de soda afin de neutraliser ou d'absorber les déversements. Balayez et pelletez dans un contenant fermé adéquat pour l'élimination. Évitez de produire et de respirer de la poussière. Éliminez les substances contaminées selon la partie 13.

## Partie 7 : manipulation et entreposage

- 7a Manipulation Évitez la formation de poussières et d'aérosol. Ayez un conduit de ventilation adéquat.
- 7 b Entreposage Gardez les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Gardez éloignés des produits qui ne sont pas compatibles, notamment les bases solides. Entrez dans des contenants en plastique, en verre ou en acier inoxydable. N'entrez PAS dans des contenants en aluminium ou en acier doux ou avec des produits alimentaires.
- 7 c Considérations pour TSCA Tous les composants apparaissent dans l'inventaire TSCA selon les normes de la réglementation provinciale et fédérale.

## Partie 8 : contrôles d'exposition et la protection personnelle

### 8 a Limites d'exposition OSHA

Composants avec des valeurs limites nécessitant une surveillance dans les lieux de travail : acide phosphorique 7664 — 38-2 VLIEP (UE)

Valeur à court terme : 2 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

PEL (É. – U.) 1 mg/m<sup>3</sup>

REL (É. – U.)

Valeur à court terme : 3 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

TLV (É. – U.)

Valeur à court terme : 3 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

EL (Canada)

Valeur à court terme : 3 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

EV (Canada)

Valeur à court terme : 3 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

### 8 b Contrôles techniques

Installez une ventilation adéquate.

8 c Mesures de protection personnelles  
Protection pour les yeux

Portez des lunettes (ou un masque facial avec des lunettes de protection). Ne portez pas de verres de contact. Un bain oculaire devrait être disponible et prêt à être utilisé.

Protection respiratoire

Utilisez un appareil respiratoire adéquat, selon la norme OSHA 29 CFR 1 910 134 lorsqu'il y a formation d'aérosol ou de brouillard ou avec ventilation insuffisante. Une protection respiratoire est recommandée pour les déversements.

Gants protecteurs

Portez des gants protecteurs conçus pour leur durabilité et leur imperméabilité. Les gants de caoutchouc nitrile ou butyle et en néoprène conviennent généralement, mais leur composition doit être confirmée par le fabricant.

Protection pour le corps

Portez des vêtements de protection, un tablier ou un ensemble complet résistant à l'acide lorsque nécessaire.

## Partie 9 : caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Liquide coloré
Inflammabilité ou limite d'explosivité	Sans objet
Odeur	Légère
Apparence physique	Liquide
Pression de la vapeur	N'est pas disponible
Seuil olfactif	N'est pas déterminé
Densité de vapeur	N'est pas déterminé
pH à 20 °C	<1
Densité relative	N'est pas déterminé
Point de fusion et point de congélation	Environ -9 °C
Solubilité	Complètement miscible avec l'eau
Point d'ébullition	Environ 101 °C
Taux d'évaporation	N'est pas déterminé
Température d'auto-inflammation	N'est pas déterminé
Température de décomposition	N'est pas déterminé
Viscosité	N'est pas déterminé

## Partie 10 : stabilité et réactivité

10 a Stabilité	Pas de décomposition si le produit est utilisé et rangé selon les spécifications.
10 b Éléments à éviter	Matériaux incompatibles.
10 c Sous-produits dangereux	Oxydes de phosphore.
10 d Matériaux incompatibles	Fluor, agents réducteurs ou oxydants forts, bases solides, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.
10e Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

## Partie 11 : informations toxicologiques

11a Modes d'exposition probables	Peau, respiratoire ou contact avec les yeux.
11 b Effets d'une exposition immédiate (grave)	Peut causer des irritations légères allant jusqu'à de graves brûlures chimiques sur la peau, les yeux ou les membranes muqueuses. L'ingestion peut causer des blessures à la bouche et à la gorge et pourrait perforer l'estomac et l'œsophage.
Différés Chroniques	Irritation de la peau et des membranes muqueuses. Aucun effet de sensibilisation connu.
11 c Mesure de la toxicité	
Absorption de la peau	Non disponible
Yeux	Non disponible
Ingestion	Non disponible
Inhalation	Non disponible
11 d Symptômes de toxicité	
Absorption de la peau	Légère irritation allant jusqu'à de graves brûlures. L'ingestion peut causer des blessures à la bouche et à la gorge et pourrait perforer l'estomac et l'œsophage.
Inhalation	Irritations ou brûlures chimiques aux membranes muqueuses.
11 e Cancérogénicité	N'est pas connu.

## Partie 12 : informations écologiques

12 a Écotoxicité	Ce produit contient des matériaux pouvant être nocifs pour l'environnement.
12 b Mobilité	Ne laissez pas le produit non neutralisé atteindre l'eau souterraine, les cours d'eau ou les systèmes d'égout.
12 c Biodégradabilité	Voir note plus bas.
12 d Bioaccumulation	Voir note plus bas.
12 e Autres effets nocifs	Non disponible

### Notes générales :

Pas de données spécifiques trouvées pour le contrôle de la biodégradation. Le phosphate résultant peut demeurer indéfiniment ou être intégré dans les systèmes biologiques même si l'acidité de ce matériau peut être dissoute facilement dans les eaux naturelles.

## Section 13 : considérations en matière d'élimination

13 a Considérations générales	Les petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. Éliminez les grandes quantités selon les normes locales en vigueur.
13 b Contenants pour élimination	Utilisez des contenants adéquats en métal ou en plastique.
13 c Méthodes d'élimination	Éliminez le contenu ou les contenants selon les normes fédérales, provinciales et municipales en vigueur. Rincez abondamment les contenants vides avec de l'eau avant de vous en débarrasser avec les déchets.
13 d Évacuation des eaux d'égout	N'est pas recommandé.

## Partie 14 : informations pour le transport

14 a Catégorie de transport

14 b TMD

Nom d'expédition : ACIDE PHOSPHORIQUE, LIQUIDE  
N° identification: UN1805  
Classe de danger : matières corrosives 8  
Classe d'étiquetage : 8  
Groupe d'emballage : III  
Limite explosive et Indice de quantité limite : 5,00  
Véhicule routier avec passagers ou Indice véhicule  
ferroviaire avec passagers : 5,00

14 c IATA

Nom d'expédition : solution d'acide  
phosphorique  
N° identification: UN1805  
Classe de danger : matières corrosives  
8 Classe d'étiquetage : 8  
Groupe d'emballage : III

14 d DOT (49 CFR 172 101)

Nom d'expédition : solution d'acide  
phosphorique  
N° identification : UN1805  
Classe de danger : matières corrosives  
8 Classe d'étiquetage : 8  
Groupe d'emballage : III  
Avion et train passager : 5,00 L  
Avion et train cargo : 60,00 L

14 e OMI et IMDG

Nom d'expédition : solution d'acide  
phosphorique  
N° identification : UN1805  
Classe de danger : matières corrosives 8

## Partie 15 : informations réglementaires

15 a CERCLA	Aucun des composants n'est compris.
15 b ARA Titre III	Partie 302 : aucun des composants n'est compris. Parties 311 et 312 : acide phosphorique/7664 — 38-2 Partie 313 : aucun des composants n'est compris. Partie 355 : aucun des composants n'est compris.
15 c Clean Air act	Acide phosphorique/7664 — 38-2
15 d Clean Water Act	Acide phosphorique/7664 — 38-2
15 e TSCA	Tous les composants sont compris.
15 f Normes canadiennes SIMDUT TMD	Acide phosphorique/7664 — 38-2 Voir la partie 14.
15 g Proposition 65 (Californie)	Aucun des composants n'est compris.

## Partie 16 : autres informations

Toute cette information est basée sur nos connaissances à ce jour. Cependant, cela ne constitue en aucune façon une garantie pour toute caractéristique spécifique du produit. Les exigences réglementaires sont sujettes aux changements et peuvent varier d'un endroit à un autre. Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que ses activités respectent les normes fédérales, provinciales et locales.

16 a Date de la révision : 1<sup>er</sup> décembre 2017